

LIVRET DE SUIVI INDIVIDUEL

Formation

Equipier FDF



Nom :
Prénom :
Date de la formation :

*« Dis moi et j'oublierai,
 Montre moi et je me souviendrai,
 implique moi et je comprendrai »*

L'EVALUATION

La finalité de l'évaluation est d'apporter les éléments factuels permettant de confirmer que le degré d'autonomie de l'apprenant dans la réalisation de ses activités est conforme au référentiel. L'équipier FDF apprenant est évalué de manière continue et individuelle :

- Évaluation diagnostic : Réalisée en début de parcours, elle permet d'établir un état des compétences déjà détenues, partiellement ou non détenues, en vue de construire le parcours de formation de l'apprenant.
- Auto-évaluation accompagnée : Chaque MSP réalisée par l'apprenant peut être suivie d'un temps d'auto-évaluation accompagné par un formateur.
- Évaluation formative critériée : Le contrôle des connaissances et des habiletés peut être réalisé à partir de QCM, QROC, interrogations orales ou ateliers pédagogiques personnalisés (APP). Des outils d'observation critériés peuvent être réalisés par l'équipe pédagogique. Les évaluations formatives liées aux performances relatives aux techniques et aux procédures peuvent être évaluées lors de MSP en s'appuyant sur des fiches d'évaluation formative critériée. Devant la difficulté à contextualiser les MSP pour feu en espace naturel

L'évaluation sommative certificative des compétences est réalisée à partir de l'ensemble des éléments qui permettent d'apprécier le niveau d'acquisition des compétences de l'apprenant.

La formalisation de l'évaluation sommative certificative :

- L'entretien final d'acquisition : accompagné par un formateur, l'apprenant détermine s'il a acquis ou non l'ensemble des compétences défini dans le référentiel et rend la décision de l'aptitude à exercer la fonction d'équipier FDF à l'issue de la formation. Dans ce cadre, le formateur consulte le livret de suivi individuel contenant l'ensemble des évaluations précédentes et peut ainsi accompagner l'apprenant dans l'analyse de sa progression et dans la décision d'acquisition ou non des compétences. Le binôme renseigne le tableau de validation des compétences dans le livret de suivi individuel qui détermine l'aptitude finale de l'apprenant.

Les compétences référencées sont soumises à pondération. Les compétences doivent être « **acquises** » pour les **cases grisées** et à minima être « en cours d'acquisition » pour les cases blanches.

A la fin de la période de formation, une « non acquisition » d'une compétence entraîne la non-validation de la formation en cours. Les blocs de compétences validés restent acquis dans la limite de trois ans à compter de la date de l'entretien final d'acquisition. Passé ce délai, l'apprenant qui n'a pas validé l'ensemble des blocs de compétences doit suivre l'intégralité d'une formation.

Les apprenants ayant validé les compétences se voient délivrer le diplôme décrit au chapitre 2.7 du RIOFE. Un plan d'action visant à poursuivre le développement des compétences est proposé par l'équipe pédagogique. Ce plan d'action suivi au sein de l'unité d'affectation et accompagné localement (accompagnateurs de proximité et formateurs accompagnateurs du CIS, chef de CIS...) est fonction de trois situations prédéfinies :

-SITUATION 1 (S1) l'apprenant a validé les compétences attendues en fin de formation. Dans ce cas, il peut assurer les missions opérationnelles d'équipier FDF en autonomie. Il doit veiller à maintenir et développer ses compétences lors de la formation continue ou de professionnalisation organisée dans son unité et par tout autre moyen mis à sa disposition (FOAD, sites internet institutionnels, GDO et GTO);

-SITUATION 2 (S2) La non validation d'une compétence entraîne de facto la non validation du bloc de compétences correspondant. Les apprenants ne peuvent pas assurer les missions opérationnelles d'équipier FDF. Dans ce cas, un plan d'action doit obligatoirement être formalisé sur le livret de suivi individuel, lors de l'entretien d'acquisition par le binôme apprenant/formateur. L'apprenant s'engage à faire preuve d'autonomie pour progresser. Il doit se rapprocher des personnes ressources pour travailler. Il inscrit sur son livret de suivi individuel toutes les actions réalisées pour développer ses compétences. L'apprenant bénéficie d'une période de trois ans pour se préparer et se représenter à une évaluation organisée par le service formation. Seul(s) le(s) bloc(s) de compétences non validé(s) sont évalué(s).

-SITUATION 3 (S3) L'apprenant n'a validé aucun bloc de compétences (opérationnels) et les exigences minimales pour tenir l'emploi ou l'activité d'équipier FDF ne sont pas atteintes. Dans ce cas, l'apprenant doit faire acte de candidature auprès du service formation pour suivre à l'intégralité d'une formation.

Feuillet de suivi de la Formation équipier FDF

Nom : **Prénom :** **CIS :**

Activités	Compétences	Performances	Ressources
1- Sécuriser la zone d'intervention	Analyser la situation opérationnelle	Observer l'environnement opérationnel Analyser la situation opérationnelle	<u>Connaissances:</u> • MGO FDF • Compréhension des feux d'espace naturel et lecture du feu • règles d'emploi des EPI • Méthodologies opérationnelles • Capacités et modalités d'utilisation des matériels <u>Habiletés :</u> • Evoluer avec aisance avec les équipements adaptés • Exploiter les capacités des équipements et matériels • Utiliser une technique et des matériels adaptés à la situations • Adapter l'usage des matériels au contexte <u>Attitude:</u> • Rassurer et assurer la sécurité d'impliqués • Garder un contact permanent au sein de son équipe
	Identifier les risques	Détecter et signaler les sources de danger	<u>Connaissances:</u> • les différents types de feux d'espace naturel et les facteurs influençant leur développement <u>Habiletés:</u> • Utiliser une technique et des matériels adaptés à la situation • Evoluer avec aisance avec les équipements adaptés <u>Attitude:</u> • Préserver son potentiel physique et psychologique
2- Participer à la lutte contre les feux de forêts	Réaliser un dispositif d'extinction	Prendre les matériels adaptés à la mission Réaliser un établissement conformément aux ordres donnés par le chef d'agrès Alimenter un engin	<u>Connaissances:</u> • MGO FDF • Protection des personnes et des biens (évacuation, mise à l'abri) • Méthodologies opérationnelles • Règles d'établissements des tuyaux • Les manœuvres FDF • Règles d'emploi des EPI • Capacités et modalités d'utilisation des engins de lutte contre les FDF • Capacités et modalités d'utilisation des matériels de lutte contre les FDF • Connaissances des différents feux d'espaces naturels • La surveillance <u>Habiletés :</u> • Evoluer avec aisance avec les équipements et matériels adaptés • Exploiter les capacités des équipements et matériels d'extinction • Utiliser une technique et des matériels adaptés à la situation <u>Attitude:</u> • Rassurer et assurer la sécurité d'impliqués • Garder un contact permanent au sein de son équipe
	Exploiter les capacités des équipements d'extinction	Utiliser les capacités des équipements d'extinction Rendre compte de l'efficacité de la mission Surveiller après l'extinction	
D- Maintenir la capacité opérationnelle des équipements, véhicules et matériels		Contrôler les équipements de protection individuelle	Analyser et vérifier l'état des EPI affectés Choisir l'EPI adapté à la mission Utiliser avec agilité et dextérité les EPI Réaliser des contrôles croisés
		Reconditionner des équipements, matériels et véhicules	Contrôler l'état et le fonctionnement des matériels et véhicules avant et durant et après l'intervention Mesurer l'impact d'une anomalie et d'un dysfonctionnement Rendre opérationnel les équipements, matériels et véhicules Signaler les équipements, matériels et véhicules défectueux

Ateliers Pédagogiques Personnalisés réalisés

Thème	EPI									
Réalisé le										
Observation										

ENTRETIEN FINAL D'ACQUISITION

Tableau rempli par le binôme " Apprenant/Formateur ". Date :

Activités	Compétences	Performances	NA*	A*	Observations	
1- Sécuriser la zone d'intervention	Analyser la situation opérationnelle	Observer l'environnement opérationnel Analyser la situation opérationnelle				
	Identifier les risques	Détecter et signaler les sources de danger				
2- Participer à la lutte contre les feux de forêts	Réaliser un dispositif d'extinction	Prendre les matériels adaptés à la mission Réaliser un établissement conformément aux ordres donnés par le chef d'agrès Alimenter un établissements				
	Exploiter les capacités des équipements d'extinction	Utiliser les capacités des équipements d'extinction Rendre compte de l'efficacité de la mission Surveiller après l'extinction				
D. Maintenir la capacité opérationnelle des équipements, véhicules et matériels	Contrôler les équipements de protection individuelle	Analyser l'état des équipements de protection individuelle affectés	NA*	ECA*	A*	Observations
		Choisir l'équipement de protection individuelle adapté à la mission Utiliser avec agilité et dextérité les équipements de protection individuelle Réaliser des contrôles croisés Contrôler ses équipements de protection individuelle et les matériels				
	Reconditionner les équipements, matériels et véhicules	Rendre opérationnel les équipements, matériels et véhicules Signaler les équipements, matériels et véhicules défectueux				

NA : Non Acquis, ECA:En Cours d'Acquisition, A:Acquis

Case grisée compétence devant être acquise

Délivrance de l'attestation de formation « Equipier FDF » :

NON

OUI

Nom et signature Apprenant :

Nom et signature Formateur Accompagnateur :

Plan d'action : SITUATION N°..... (S1, S2 ou S3) Quels sont mes besoins? Qu'est ce que je vais mettre en place ?
(comment, Avec qui, sous quel délai, quelle évaluation ?)

NB : Une compétence non acquise entraîne la non validation du bloc de compétences (Activités)

Suite au plan d'action => Délivrance de l'attestation « Equipier FDF » : NON OUI

Signature Apprenant :

Nom et signature Formateur Accompagnateur :